



J'accède : mesurer l'accessibilité d'une ville



Objectifs

- Sensibiliser le grand public sur les difficultés d'accessibilité rencontrées par les personnes à mobilité réduite,
- Contribuer à mesurer l'accessibilité d'une ville et alimenter les données disponibles en la matière,
- Alerter les collectivités locales sur les difficultés d'accessibilité mesurées.



Publics cibles

- Etudiants collégiens/lycéens en Option Croix-Rouge,
- Usagers et résidents des établissements de la filière handicap,
- Usagers et résidents en EHPAD,
- Toute personne qui souhaite prendre part au projet (bénévoles, salariés, grand public, etc.)



Durée | préparation, une demie journée -
action, 3 heures



Budget prévisionnel | 50 - 500€

Introduction

La réalité urbaine expose souvent les personnes à mobilité réduite à des défis importants en matière d'accessibilité et de déplacement : infrastructures inadaptées, trottoirs trop étroits, absence de rampes d'accès, etc. Face aux enjeux de mobilité actuels, notre objectif est de sensibiliser et habiliter le grand public à mesurer et contribuer à améliorer l'accessibilité urbaine. Ce projet se positionne comme une initiative concrète pour le développement de villes inclusives.

Comment procéder ?

En amont :

- **Définir la date et l'heure** idéale pour réaliser ce projet : cela pourra dépendre des disponibilités des encadrants, mais aussi des horaires d'ouverture des lieux que vous souhaitez mesurer par exemple.
- **Réfléchir au contenu des actions de sensibilisation** que vous souhaitez mettre en place et lister les ressources nécessaires en conséquence,
- Prévoir un temps de **prise en main de l'application** choisie pour mesurer l'accessibilité et assurez-vous que vos participants ont accès à celle-ci (si nécessaire, créer des petits groupes de participants),
- **Définir le circuit/le périmètre** à mesurer en amont de la sortie en incluant des lieux publics susceptibles d'être très fréquentés (mairie, stations de tramway, pharmacie, commerces, etc.).
- Si vous réalisez ce projet dans le cadre d'une Option Croix-Rouge, **prévoir les autorisations de sortie** de l'établissement scolaire.

Le jour J :

- Prenez un moment avant la sortie pour **rappeler les enjeux de la démarche, les consignes et le circuit/périmètre** à mesurer.
- Faire signer à chaque participant une **autorisation de prise de vue** (si une vidéo ou des photos sont prévues),
- S'assurer que **tous les participants ont accès à l'outil choisi** pour mesurer l'accessibilité de la ville.
- **Immortalisez la journée** : prenez des belles photos de la journée pour pouvoir valoriser votre projet,
- **Créez du dynamisme dans le groupe** et permettez à chacun de passer un agréable moment !
- **Clôturer l'action** par un petit goûter d'échange qui vous permettra de débriefez sur l'action.

Après :

- Réalisez le **bilan de l'action en équipe** : demandez aux participants de partager leurs ressentis à l'issue de l'action (étonnement, prise de conscience des difficultés, envie d'aller plus loin).
- Pensez à **valoriser le projet auprès des structures qui ont pris part au projet** : cela vous permettra de mettre en avant ce que le partenariat vous a apporté.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez **consolider les constatations** de la journée au sein d'un rapport que vous pourrez transmettre à la ville ou aux commerçants pour les sensibiliser sur l'accessibilité.
- **Collectez les photos** prises par les participants et les organisateurs,

Les moyens nécessaires



Moyens matériels et dépenses éventuelles I

- Si vous choisissez d'utiliser une application mobile pour mesurer l'accessibilité : des **téléphones portables chargés, avec un accès à l'application choisie et à internet**.
- Matériel pour les ateliers de sensibilisation : documentations, flyers, jeux, supports visuels
- Si vous utilisez un questionnaire : des **formulaires imprimés** à remplir.
- De quoi prévoir un moment de débriefing à la fin de l'action, autour d'un goûter par exemple : **gâteaux, jus de fruits, etc.**



Moyens humains I

- Bénévoles et/ou salariés de la CRF pour animer les ateliers de sensibilisation sur le handicap,
- Encadrants pour assurer la sécurité pendant l'action,
- Professeur Option Croix-Rouge,
- Si vous faites appel à des établissements CRF : du personnel pour vous accompagner.

L'ASTUCE

Pour cette action, vous pouvez vous rapprocher d'établissements accueillants des personnes à mobilité réduite, et pourquoi pas leur proposer de réaliser l'action avec vous. En plus d'avoir leur retour d'expérience sur les lieux mesurés, cela permettra d'initier un échange et de casser les préjugés sur le handicap !

CONSEILS PRATIQUES

Il existe de nombreuses applications mobiles qui permettent aux personnes à mobilité réduite de consulter les informations relatives à l'accessibilité des lieux, comme par exemple (liste non exhaustive) :

- J'accède / Wheelmap
- I wheel share
- Handipressante

Toutes ces applications sont collaboratives. Cela signifie que vous pouvez les alimenter et ainsi permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à des informations récentes concernant l'accessibilité de leur ville !

Les objectifs du développement durable auxquels ce projet peut contribuer :

